Envoyé en Préfecture le 14/02/2025
Reçu en Préfecture le 14/02/2025
Publié le 14/02/2025
ID : 972-219722295-20250214-ANIM2522025015-DE

N° 2025-01-011

REPUBLIQUE FRANCAISE
COLLECTIVITE DE LA MARTINIQUE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
33	18	26
		Dont procurations
		08

VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
26	26	00	00	00

Date de la convocation
29/01/2025
Date d'affichage
29/01/2025

Objet de la Délibération

****

COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

****

Vidé en pyjama du 03 mars 2025

Président de Séance :
Yolène LARGEN-MARINE

Secrétaire de Séance :
Maurice JOSEPH-MONROSE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 04 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 04 février, à 17h18, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1ère adjointe au Maire.

Etaient présents : Mmes/M. Yolène LARGEN-MARINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie GARON, Nicole DUFEAL, Pierre MIDELTON, Christine ALIKER (à partir de 17h47), Léone VAILLANT épouse BARDURY, Emile GONIER, Jean-Pierre LUGIERY, Jean-Luc MAVILLE, Vanessa BAPTE, Patrice CHARLEBOIS, Noham BODARD, Jocelyne SABINE, Daniel CHOMET (à partir de 17h31), Jean-Philippe JEAN-BOLO, Marie-Josée BRIVAL, Cynthia ZAIRE.

Absents excusés : M/Mmes Luc CLEMENTE, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Marie-Claude RAQUIL, Arlette BRAVO-PRUDENT, Eric JULTAT, William PAULIN (à partir de 17h59), Corinne Brigitte PLANTIN, Laurie ABAUL, Orietta MARTOT, Karine BAUDIN (à partir de 18h32), Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND (à partir de 18h53).

Procurations : M/Mmes Luc CLEMENTE, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Marie-Claude RAQUIL, Arlette BRAVO-PRUDENT, Eric JULTAT, Corinne Brigitte PLANTIN, Laurie ABAUL ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, William PAULIN, Emile GONIER, Noham BODARD, Nicole DUFEAL, Christine ALIKER, Maurice JOSEPH-MONROSE, Jean-Pierre LUGIERY, Jean-Luc MAVILLE.

Absents : M. Georges HARPON, Christophe AGELAN.

VIDE EN PYJAMA DU 03 MARS 2025

Le Conseil municipal,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale et Animation du Territoire », en date du 23 janvier 2025 ;
- **Vu** l'avis favorable de la Commission « Finances et Optimisation des ressources », en date du 27 janvier 2025 ;

Envoyé en Préfecture le 14/02/2025
Reçu en Préfecture le 14/02/2025
Publié le 14/02/2025
ID : 972-219722295-20250214-ANIM2522025015-DE

– **Vu** le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;

– **Considérant** l'organisation par la ville de Schœlcher du « Vidé en pyjama », le lundi 03 mars 2025, de 05h à 9h ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE

ARTICLE 1er :

- **L'organisation et la mise en place du « Vidé en pyjama », le lundi 03 mars 2025 ;**

ARTICLE 2 :

- **La participation des partenaires, au financement de cette manifestation ;**

ARTICLE 3 :

- **Le budget prévisionnel dont le montant s'élève à quinze mille euros (15 000€).**

Annexe : Budget prévisionnel « Vidé en pyjama » 2025

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 14 FEV 2025

Le Secrétaire de séance

Maurice JOSEPH-MONROSE

VILLE DE SCHŒLCHER
Direction des Affaires Générales

Le Maire,

Par délégation du Maire
La 1ère Adjointe
Yolène LARGEN MARINE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit par recours gracieux auprès de la commune de Schœlcher, à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Schœlcher, Mairie de Schœlcher, 3 rue Fessenheim, 97233 Schœlcher – Martinique ; ou par la voie contentieuse, par écrit, contenant l'exposé des faits et les arguments juridiques précis, devant le tribunal administratif de la Martinique, par courrier postal au 12 rue du Citronnier - Plateau Fofo - CS 17103 - 97271 Schœlcher Cedex ou par voie électronique via le site internet sécurisé : https://citoyens.telerecours.fr.

Envoyé en Préfecture le 14/02/2025
Reçu en Préfecture le 14/02/2025
Publié le 14/02/2025
ID : 972-219722295-20250214-ANIM2522025015-DE

PÔLE COHESION SOCIALE

& ANIMATION DU TERRITOIRE

BUDGET PREVISIONNEL VIDE EN PYJAMA 2025

Lundi 03 Mars 2025

CHARGES			PRODUITS
N°	LIBELLES	COUT	PLAN DE FINANCEMENT
	Animation et Logistique	**4 000,00 €**	**Total Ville de Schœlcher**
	VaKBand 972	1 000,00 €	
	Les Colibris	1 000,00 €	**Partenaires**
	Alliance 972	1 000,00 €	
	GROUPE A	1 000,00 €	**TOTAL 15 000 €**
	Publicité / Restauration / Equipements	**4 000,00 €**	
	Flyers + affiches	2 500,00 €	
	Achat eau	700,00 €	
	Collation équipes	800,00 €	
	Promotion Evènement	**5 000,00 €**	
	Bande annonce Radio	3 000,00 €	
	Location Drône	2 000,00 €	
	Divers	**2 000,00 €**	
	Décoration	1 000,00 €	
	Autres	1 000,00 €	
	TOTAL TTC	**15 000,00 €**	